



Report des factures d'électricité en Nouvelle-Calédonie

En réponse au contexte actuel que traverse la Nouvelle-Calédonie, les sociétés EEC et ENERCAL ont adapté leurs politiques de paiement pour soutenir les entreprises locales.



Mesures Spécifiques

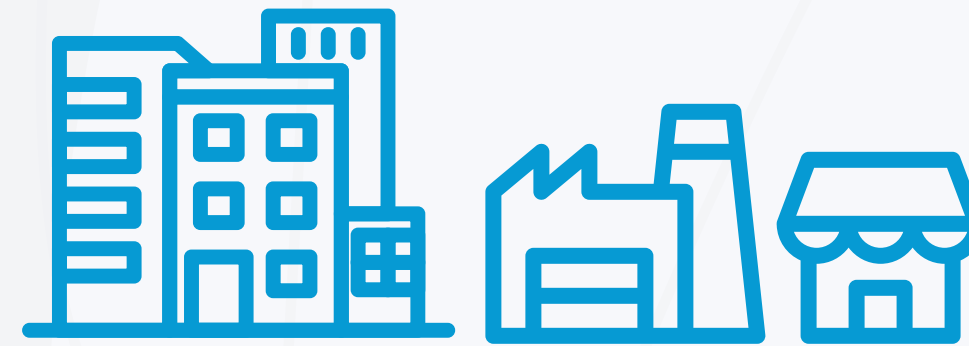


- ▶ Les relances et les coupures pour factures impayées sont suspendues. Les difficultés de paiement seront gérées au cas par cas.



- ▶ Les coupures sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les clients rencontrant des difficultés de paiement sont invités à contacter Enercal pour convenir d'un échéancier de paiement.

Qui est Concerné ?



Toutes les entreprises clientes d'EEC et ENERCAL sont concernées par ces mesures.

Options de Paiement à Distance



EEC



Par téléphone au numéro gratuit **05 36 36**



Via l'agence en ligne ou l'application **EEC SMART**



Par e-mail à **clientele.eec@engie.com**

Enercal



Par téléphone au **050 250**



Depuis son compte en ligne sur le site **AEL Enercal NC**



Par e-mail à **clientele@enercal.nc**



Depuis une **borne Enercal**